

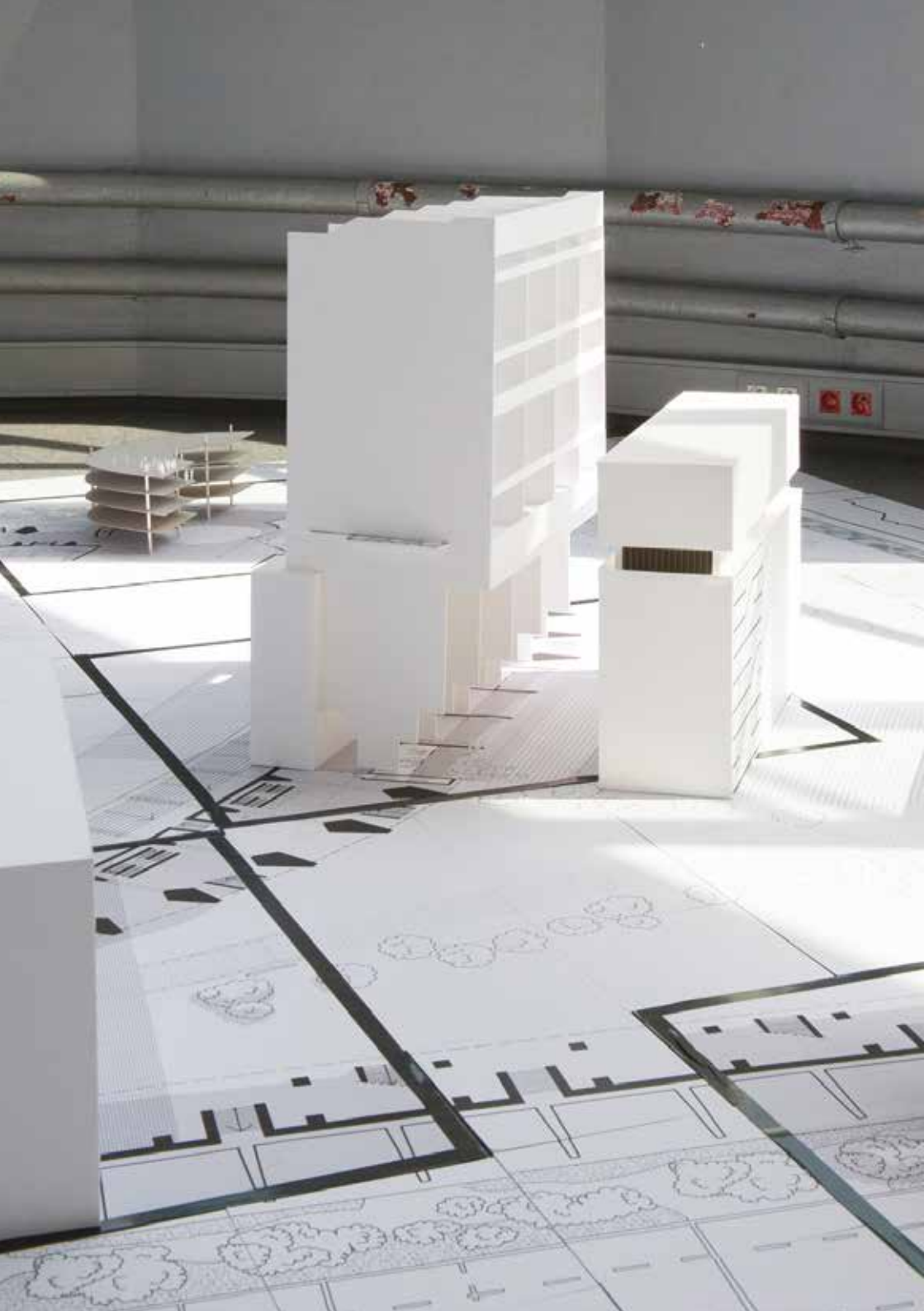
The image shows a modern interior space, likely a studio or exhibition area. A large window with black frames looks out onto a city street. In the foreground, two white tables with metal X-legs display architectural models and plans. A blue diagonal overlay covers the top left portion of the image, featuring a white circular graphic element. The text 'malaquais /' is written in white within this circle.

malaquais /

**École nationale supérieure
d'architecture Paris-Malaquais**

Sommaire

Mot du directeur	3
L'école en bref	5
Projet et orientations	6
Partenariat avec l'Université PSL	9
Entrer à l'école en première année	11
Programme pédagogique	13
Recherche	17
Mobilité internationale	18
Partenariats et monde professionnel	21
Évènements et rayonnement	23
Ressources pédagogiques et scientifiques	25
Vie étudiante	27
Gouvernance de l'école	30
Les lieux de l'école	33
Présentation détaillée des enseignements	36



Mot du directeur

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais a été créée par décret en janvier 2001. Établie au cœur de Paris, sur le site historique de l'enseignement de l'architecture qu'elle partage avec les Beaux-Arts de Paris, l'ENSA Paris-Malaquais est une école à la fois jeune et héritière d'une longue tradition. Elle fait partie du réseau des 20 écoles d'architecture sous tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Depuis sa création, l'ENSA Paris-Malaquais a pour objectif de donner aux étudiants des savoirs et des outils pour agir avec attention sur le monde. Elle entend les préparer à devenir des professionnels qui interrogent l'état des choses pour contribuer à la redéfinition des conditions dans lesquelles l'architecture est produite, débattue et représentée : une architecture socialement consciente, intellectuellement active et économiquement viable.

École ouverte et internationale, l'ENSA Paris-Malaquais se caractérise par un programme pédagogique diversifié, conçu pour environ 900 étudiants. L'enseignement regroupe l'ensemble des cycles licence, master et doctorat et propose la formation à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

L'école porte également une forte politique de recherche en architecture en s'appuyant sur ses trois laboratoires.

Son ouverture se traduit par de nombreux échanges avec les autres écoles d'architecture et les universités tant au plan régional qu'à l'échelle nationale et internationale avec plus de 50 accords conclus avec l'Europe, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, l'Asie, l'Amérique du Nord et du Sud.

Sa situation au centre de Paris lui offre de multiples opportunités de partenariats pédagogiques, scientifiques et culturels (la Monnaie de Paris, la Comédie-Française, le musée du Louvre, etc.). L'école développe également une politique active de diffusion de la culture architecturale au moyen d'expositions, de conférences, de colloques nationaux et internationaux, de débats et de publications.

En 2020, elle est devenue partenaire de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) qui figure parmi les 50 premières universités mondiales, avec le projet de renforcer et d'élargir ses actions de formation, de recherche et de valorisation.

L'ENSA Paris-Malaquais est en constante évolution et interaction avec son environnement. C'est un de ses objectifs fondateurs qui lui permet de proposer un programme toujours nouveau et innovant.

Luc Liogier

Directeur de l'ENSA Paris-Malaquais



L'école en bref

Inscription institutionnelle

Créée le **9 janvier 2001** par le décret 2001-22

Fait partie du **réseau des 20 écoles nationales supérieures d'architecture** (ENSA)
dont 6 écoles en Ile-de-France

Partenaire de l'**Université PSL**
(Paris Sciences & Lettres)



Deux **ministères de tutelle**



Adresses



14 rue Bonaparte, Paris VI^e
1 rue Jacques Callot, Paris VI^e



paris-malaquais.archi.fr



facebook.com/ENSAPM

Effectifs

Environ **900 étudiants**, parmi lesquels :

- Environ **150 étudiants** par année dans les cycles licence et master
- Environ **80 étudiants internationaux** en mobilité à l'ENSA Paris-Malaquais
- En moyenne **80 étudiants en mobilité** dans des universités étrangères
- Plus de **30 doctorants**
- En moyenne **130 étudiants diplômés** chaque année
- Une **centaine d'étudiants habilités HMONP** chaque année

Plus de **80 enseignants-chercheurs** et environ **200 intervenants professionnels extérieurs**

3 laboratoires de recherche comptant **une centaine de membres** :

- Laboratoire Architecture, Culture, Société (XIX^e-XXI^e siècles) - ACS UMR AUSser
- Laboratoire Géométrie Structure Architecture - GSA
- Laboratoire Infrastructure, Architecture, Territoire - LIAT

Une quarantaine d'agents administratifs et techniques

Projet et orientations

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais se définit comme une école ouverte, internationale, qui accueille des étudiants aux profils variés.

L'école offre une vision élargie de la culture et des pratiques de l'architecture qui ne se limite pas au seul projet d'édifice mais embrasse l'aménagement des territoires, la rénovation urbaine, la conception des espaces publics, la réhabilitation des bâtiments, l'économie circulaire, la recherche et la programmation.

Les orientations de l'école soulignent le caractère intellectuel, artistique et technique de la formation et de l'exercice professionnel en architecture. L'ENSA Paris-Malaquais défend une pédagogie centrée sur la conception architecturale tout en respectant la nécessaire porosité avec ses enseignements théoriques.

L'école entend être un lieu d'élaboration des savoirs de l'architecture, de la ville et de l'environnement, en associant expérimentation, recherche et enseignement. Elle cherche enfin à être un lieu de débats et d'échanges à l'échelle parisienne, nationale, européenne et internationale.

FOCUS

Les départements pédagogiques : une spécificité de l'ENSA Paris-Malaquais

L'idée de constituer des groupes d'enseignants de plusieurs disciplines partageant un point de vue commun sur l'architecture s'est concrétisée à l'ENSA Paris-Malaquais sous la forme de départements.

Les champs disciplinaires imposés par les textes réglementaires (voir ci-dessous) ne se retrouvent pas répartis département par département, mais les traversent en fonction des problématiques qui réunissent les enseignants en départements. Ainsi ces départements dépassent la division entre les disciplines ou les visions étroites de la spécialisation.

Les départements définissent les enseignements proposés aux étudiants dans le cycle master, sachant que les étudiants peuvent combiner des enseignements offerts par plusieurs départements.

Année après année, les départements font évoluer la carte des enseignements afin de les mettre en résonance avec une réalité en évolution, celle de nos environnements bâtis et des technologies associées.

Les 6 départements pédagogiques à l'ENSA Paris-Malaquais :

Art Architecture Politique (AAP)	Digital Matters (DM)	MutationS
Pratiques Architecturales, Situations et Stratégies (PASS)	Théorie, Histoire, Projet (THP)	Transitions

Les champs disciplinaires de l'enseignement de l'architecture :

- ATR - Arts et techniques de la représentation : arts plastiques et visuels ; représentations de l'architecture
- HCA - Histoire et cultures architecturales : histoires et théories de l'architecture et des formes urbaines ; histoire des cultures, des arts et des techniques
- SHSA - Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture : sciences humaines et sociales ; sciences économiques et juridiques
- STA - Sciences et techniques pour l'architecture : construction, ingénierie, maîtrise des ambiances ; outils mathématiques et informatiques
- TPCA - Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
- VT - Ville et territoires : urbanisme et projet urbain ; géographie et paysage



Partenariat avec l'Université PSL

Créée en 2010 dans le cadre des Investissements d'avenir, l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) couvre tous les champs du savoir et de la création : sciences, sciences humaines et sociales, ingénierie, arts. Constituée de onze établissements, elle bénéficie du soutien de trois organismes de recherche et travaille étroitement avec neuf partenaires, dont l'ENSA Paris-Malaquais.

PSL est la première université française dans le top 50 mondial des universités et le top 5 des jeunes universités de moins de 50 ans des classements THE (Times Higher Education) et QS (Quacquarelli Symonds) de 2019, 2020 et 2021.

L'ENSA Paris-Malaquais est devenue partenaire de PSL en juin 2020 avec le projet de renforcer et d'élargir ses actions de formation, de recherche et de valorisation, aussi bien auprès des étudiants qu'auprès des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs de l'école, en s'appuyant sur la richesse et l'excellence de tous les établissements de PSL. L'école enrichit l'offre de formation de PSL en y ajoutant l'architecture et entend favoriser la construction de nouveaux savoirs scientifiques et culturels avec les étudiants de PSL.

COMPOSITION DE PSL

→ Établissements-composantes :

- Chimie ParisTech – PSL
- Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique – PSL
- École nationale des chartes – PSL
- École normale supérieure – PSL
- École Pratique des Hautes Études – PSL
- ESPCI Paris – PSL
- MINES ParisTech – PSL
- Observatoire de Paris – PSL
- Université Paris-Dauphine – PSL

→ Membres-associés :

- Collège de France
- Institut Curie

→ Organismes de recherche :

- CNRS
- Inria
- Inserm

PARTENAIRES DE PSL

- Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris
- École française d'Extrême-Orient
- École nationale d'administration
- École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais
- École nationale supérieure des Arts Décoratifs
- Institut Louis Bachelier
- La Fémis
- Les Beaux-Arts de Paris
- Lycée Henri-IV



Entrer à l'école en première année

L'école accueille 130 étudiants en première année : 115 issus de la procédure Parcoursup et 15 issus de la procédure d'admission préalable dédiée aux autres candidats.

Les demandes d'admission sont examinées par une commission composée d'enseignants.

Procédure Parcoursup

Tout bachelier ou titulaire d'un diplôme équivalent peut s'inscrire en déposant son dossier sur le site Parcoursup.

En raison d'un nombre de candidatures excédant ses capacités d'accueil, l'école procède à un choix sur la base du dossier du candidat puis d'un entretien oral pour les candidats retenus.

Procédure d'admission préalable

Les études, les expériences professionnelles ou les acquis personnels peuvent faire l'objet d'une validation des acquis après examen par une commission d'équivalence.

Les candidats étrangers, titulaires de diplômes étrangers, non ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État faisant partie de l'espace économique européen (EEE) ou d'un pays candidat en préadhésion, doivent faire une demande d'admission préalable avant le 31 janvier.

Pour plus d'informations

- L'école organise des journées portes ouvertes chaque année au début du second semestre universitaire.
- Site internet : paris-malaquais.archi.fr/etudes/p/admissions/
- Contact téléphonique admission : +33 (0)1 55 04 56 65
- Contact courriel admission : admission@paris-malaquais.archi.fr



Programme pédagogique

Avec son programme pédagogique diversifié, l'ENSA Paris-Malaquais forme des architectes capables de faire face aux nécessités multiples d'un monde en mutation. Elle est un lieu de débat et d'expérimentation. On y enseigne notamment le projet d'architecture en studio, la théorie et l'histoire, les méthodes et outils numériques de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur (CFAO), le multimédia, la construction, l'écologie de l'environnement, le dessin. L'école travaille à redéfinir les limites de la discipline architecturale en suscitant l'apport d'autres champs.

L'école s'attache à construire son enseignement en renforçant les liens entre la formation et la recherche par le développement des activités de recherche, leur valorisation et la continuité licence-master-doctorat. Elle encourage aussi les collaborations avec des professionnels et programme régulièrement, dans les enseignements, des interventions de théoriciens, de praticiens et de constructeurs.

La formation des architectes passe non seulement par des enseignements disciplinaires articulés selon des modes traditionnels (cours magistraux, studios de projets, TD), mais aussi par d'autres formes d'enseignement auxquelles l'ENSA Paris-Malaquais a donné une place importante : intensifs, workshops, jurys publics ouverts à des personnalités extérieures, voyages pédagogiques, conférences publiques, colloques internationaux, expositions dans les murs et hors les murs, partenariats académiques, culturels et industriels, etc.

Tout au long de ses études, l'étudiant est un acteur-producteur de sa formation, fabriquant lui-même son parcours dans une offre d'enseignements où il est accepté que l'on ne puisse ni tout enseigner, ni tout apprendre. De la construction permanente des parcours et de leur signification se dégage une cartographie des intérêts et des préoccupations d'une génération étudiante. Il y a là le potentiel d'une constante évolution du contenu des enseignements. La liberté de choix de l'étudiant est croissante au cours du cursus.

L'offre pédagogique

Dans le cadre de l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur, les études d'architecture sont structurées en trois temps : la licence, le master et le doctorat en architecture. À l'issue du master, l'étudiant peut choisir d'effectuer une année d'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), habilitation qui l'autorise à s'inscrire à l'Ordre des architectes.

LICENCE

Le premier cycle de six semestres conduit au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence. La première année construit le regard que porte l'étudiant sur la conception de la ville et de l'architecture ainsi que les outils, les méthodes et les thématiques du projet architectural. La deuxième année s'attache à travailler sur les matériaux et leurs caractéristiques en lien avec la construction. La troisième année approfondit la conception et la construction du projet architectural, dans le milieu urbain, avec le souci de la haute qualité environnementale. Deux stages obligatoires permettent à l'étudiant de se confronter au monde du travail, qu'il s'agisse du stage ouvrier/chantier ou du stage de première pratique en agence.

MASTER

Le deuxième cycle de quatre semestres conduit au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master. Les trois premiers semestres s'articulent autour du projet architectural, du séminaire de recherche, de développements et d'un stage. Par ses choix, l'étudiant personnalise ce parcours commun qui s'achève avec la rédaction d'un mémoire. Le quatrième semestre est consacré au projet de fin d'études (PFE).

DOCTORAT

La formation doctorale mène en trois ans au doctorat en architecture. Les laboratoires ACS, GSA et LIAT de l'ENSA Paris-Malaquais sont habilités à délivrer le doctorat en architecture par leurs écoles doctorales de rattachement qui préparent au doctorat spécialité architecture.

HABILITATION À L'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE (HMONP)

Pour exercer sa profession en son nom propre, l'architecte titulaire du diplôme d'État (ADE) doit suivre une formation d'une année au terme de laquelle l'HMONP lui est délivrée. Cette formation comprend des enseignements dispensés au sein de l'ENSA Paris-Malaquais (150 heures) et une mise en situation professionnelle (6 mois minimum).

→ Voir en pages 36 à 51 la présentation détaillée des enseignements.

FOCUS

Spécificités pédagogiques de l'ENSA Paris-Malaquais

LES ENSEIGNEMENTS EXPÉRIMENTAUX

→ Les intensifs

En format court d'une semaine, ils permettent l'immersion dans une technique ou un sujet. Les intensifs numériques de 2^e année permettent aux étudiants de découvrir les logiciels de conception numérique. Les intensifs numériques de 3^e année portent sur la fabrication d'objets conçus numériquement.

→ Les intensifs intercycles

A l'inter-semestre, les étudiants de toutes les années doivent choisir parmi une programmation d'une vingtaine de projets, allant du théâtre au chantier, proposés par des intervenants extérieurs spécialistes de leur domaine et parrainés par les enseignants de l'école.

→ Les workshops

Souvent proposés dans le cadre de partenariats académiques ou professionnels, ces formats d'une semaine permettent aux étudiants de rencontrer des étudiants d'autres écoles ou internationaux autour d'un sujet partagé.

L'INITIATION À LA RECHERCHE

L'ENSA Paris-Malaquais valorise la recherche dans sa grille pédagogique.

L'initiation à la recherche débute dès le 1^{er} cycle, en 3^e année de licence. Elle se poursuit et s'intensifie significativement dans le 2^e cycle, en master (séminaire de recherche sur trois semestres).

C'est dans le cadre des séminaires de master que le lien entre départements et équipes de recherche se manifeste le mieux, les départements devant nécessairement accueillir en leur sein des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR) pour être constitués et pour proposer la mention recherche au PFE.



Recherche

L'ENSA Paris-Malaquais constitue un pôle important de recherche en architecture, reconnu au niveau national et international.

L'école accueille trois unités de recherche dont les travaux enrichissent les enseignements dispensés à l'école :

- le laboratoire ACS « Architecture, Culture et Société XIX^e-XXI^e siècles » (UMR CNRS AUSSER n° 3329), dont les axes de recherche principaux sont l'architecture de l'habitation et les modes de vie aujourd'hui ; l'histoire de l'architecture du XX^e siècle ; la forme urbaine et la conception architecturale ; l'architecture, la culture et la production intellectuelle ;
- le laboratoire GSA « Géométrie, Structure, Architecture », dont les axes de recherche principaux sont la morphologie structurale et la culture constructive ;
- le laboratoire LIAT « Infrastructure, Architecture, Territoire », dont les axes de recherche principaux sont l'analyse des contextes (villes, territoires, paysages) marqués par les aménagements d'infrastructures et de grands équipements.

Les enseignants de l'école sont majoritairement investis dans des activités de recherche. 65 % sont accueillis dans une équipe de recherche dont 43 % dans l'un des trois laboratoires de l'école.

Les enseignants-chercheurs de l'école titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) encadrent en moyenne une trentaine de doctorants préparant un doctorat spécialité architecture.

La recherche dans l'offre pédagogique de l'école

L'initiation à la recherche débute dès le 1^{er} cycle, en 3^e année de licence. Le « parcours recherche », proposé ensuite aux étudiants en master, est conçu comme un approfondissement de la formation dispensée dans le cadre du mémoire et une initiation plus poussée aux méthodes de la recherche. Il constitue une forme de préparation au doctorat pour les étudiants qui le souhaitent.

Tout étudiant ayant obtenu un diplôme d'État d'architecte (DEA - conférant le grade de master) peut engager une thèse de doctorat en architecture dans l'université de son choix. À l'ENSA Paris-Malaquais, la formation doctorale est organisée en partenariat avec l'Université PSL, au sein de l'École normale supérieure et de MINES ParisTech.

→ Voir en page 50 la présentation détaillée du doctorat.

Mobilité internationale

Étudier à l'étranger

Consciente de l'importance d'une expérience internationale, l'ENSA Paris-Malaquais offre aux étudiants la possibilité d'effectuer une ou deux mobilités d'études, organisées sur deux semestres maximum, consécutifs ou non, ce qui rend possible une double expérience dans une université européenne et dans une université hors Europe. Ces mobilités s'effectuent en 3^e année de licence ou en 1^{ère} année de master.

Tous les étudiants qui partent en mobilité sont bénéficiaires d'au moins une allocation mensuelle. Elles sont financées sur les fonds propres de l'ENSA Paris-Malaquais et par le programme Erasmus+, la région Ile-de-France et le ministère de la Culture.

À son retour, l'étudiant valide sa mobilité en présentant ses apprentissages pédagogiques devant la commission internationale de l'école.

Plus de 50 partenariats internationaux

Le réseau de partenariats internationaux de l'ENSA Paris-Malaquais est composé de facultés d'architecture et d'urbanisme, d'académies, d'universités techniques et d'écoles d'art et de design. L'école a ainsi signé plus de 50 partenariats internationaux avec des établissements situés dans une vingtaine de pays :

- plus de 20 partenaires bilatéraux (hors Europe)
- plus de 30 partenaires Erasmus+



Les pays dans lesquels sont situés les établissements partenaires de l'ENSA Paris-Malaquais

Stages à l'étranger

L'ENSA Paris-Malaquais accompagne financièrement les étudiants souhaitant réaliser un stage dans un pays du programme Erasmus+ (c'est à dire les pays membres de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie).

Par ailleurs, un partenariat de l'école avec la Fondation Renzo Piano offre chaque année à un étudiant en master une bourse d'excellence pour réaliser un stage d'un semestre à l'agence Renzo Piano Building Workshop de Gênes (Italie).

Étudiants internationaux à l'ENSA Paris-Malaquais

L'école accueille chaque année environ 80 étudiants internationaux en mobilité entrante pendant un ou deux semestres d'études. Des cours de français langue étrangère (FLE) sont offerts à ces étudiants afin de les intégrer au mieux (deux semaines intensives à la rentrée de septembre et un cours extensif tout au long de l'année).



Partenariats et monde professionnel

PARTENARIATS

L'ENSA Paris-Malaquais a développé depuis sa création une forte culture du partenariat, qu'il s'agisse de partenariats avec des institutions séculaires parisiennes pour s'inscrire dans son territoire institutionnel et culturel, de partenariats académiques ouvrant notamment des possibilités de double cursus, ou encore de partenariats de compétence avec plusieurs professionnels de l'industrie qui permettent aux étudiants de travailler sur des matériaux classiques ou innovants, dans des espaces adaptés en bénéficiant de technologies industrielles.

MONDE PROFESSIONNEL

En architecture, le monde professionnel est de plus en plus diversifié. L'ENSA Paris-Malaquais s'inscrit dans cette dynamique et propose aux étudiants de nombreuses offres de stage à partir des liens tissés avec des agences d'architecture, des maîtres d'œuvre, des maîtres d'ouvrage et d'autres partenaires, en France et à l'étranger. L'école accompagne ces stages (trois stages obligatoires au cours des cycles licence et master).

LES PARTENAIRES

Le détail des partenariats est présenté sur le site internet de l'école.

→ Les partenaires académiques :

- Compagnons du Devoir
- Conservatoire national des arts et métiers
- École des Mines ParisTech
- École des Ponts ParisTech
- École nationale supérieure des Beaux-Arts
- École normale supérieure
- École normale supérieure Paris-Saclay
- Institut français du Proche-Orient
- Université de Naples - Federico II

→ Les partenaires industriels et professionnels :

- Cemex
- ConstruirAcier
- Fondation Renzo Piano

→ Les partenaires institutionnels et culturels :

- Cité de l'architecture
et du patrimoine
- Comédie-Française
- DRAC et ARS d'Île-de-France -
Association « Arts et Santé,
La Manufacture »
- Fondation Culture et Diversité
- Jeu de Paume
- Maison des Métallo
- Monnaie de Paris
- Musée du Louvre
- Pavillon de l'Arsenal
- Région Ile-de-France



Évènements et rayonnement

La valorisation et la diffusion de la culture architecturale font partie des missions des écoles nationales supérieures d'architecture.

L'ENSA Paris-Malaquais développe des activités culturelles qui complètent l'enseignement et valorisent les productions des étudiants.

Il s'agit principalement de :

- la programmation d'expositions dans un espace dédié du bâtiment Callot ;
- la programmation de conférences, colloques, débats ;
- une participation aux Journées nationales de l'architecture et autres manifestations nationales ;
- la présentation de l'école au public lors des journées portes ouvertes ;
- la valorisation des projets d'étudiants lauréats de concours et valorisation des publications des enseignants de l'école.

Toujours étroitement et systématiquement liés aux enseignements et aux activités de recherche, les événements organisés ont pour objectifs d'enrichir les démarches pédagogiques et scientifiques pour augmenter leur efficacité et de contribuer à l'éducation artistique et culturelle des étudiants en les impliquant fortement.



Ressources pédagogiques et scientifiques

La bibliothèque

La bibliothèque de l'ENSA Paris-Malaquais, ouverte à tous, met à disposition des lecteurs 22 000 titres de livres (dont 600 nouveautés/an), 400 titres de revues françaises et internationales, 600 vidéos, des études provenant d'organismes de recherche sur l'architecture et l'urbanisme, et des diplômes d'étudiants (MES, TPFE, PFE). Le catalogue est consultable en ligne sur le site internet ArchiRès : www.archires.archi.fr

Les domaines couverts par la bibliothèque sont l'architecture, l'urbanisme, la construction, le paysage ainsi qu'une sélection sur les arts, la littérature et les sciences-humaines.

Installée sur 350 m² et 3 niveaux, elle propose 70 places de travail assises et accueille environ 200 personnes par jour. Trois documentalistes et des moniteurs étudiants sont disponibles pour les lecteurs.

Les ateliers

L'ATELIER FABRICATION - FABLAB

Espace de fabrication pour la réalisation de maquettes, incluant des outils de fabrication numérique, avec encadrement technique et pédagogique.

L'ATELIER INFORMATIQUE

Espace pourvu de traceurs et copieurs pour les impressions de panneaux et de livrets ainsi que de postes informatiques en accès libre dotés des applications et logiciels spécifiques à l'architecture avec encadrement technique.

L'ATELIER PHOTO/VIDÉO

Atelier de fabrication de l'image fixe et animée avec encadrement technique et pédagogique.



Vie étudiante

Les services proposés aux étudiants

SERVICES AUX ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ PSL

Dans le cadre du partenariat de l'école avec l'Université PSL, plusieurs services mutualisés supports sont proposés aux étudiants :

- le service Santé, prévention et orientation psychologique, propose des visites médicales en présentiel et en téléconsultation ;
- le service Sport permet la pratique d'une trentaine de disciplines ;
- le service Accueil logement propose des logements à loyer modéré via des partenariats spécifiques ;
- le Welcome Desk, service d'accueil des étudiants internationaux guide les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives avant et à leur arrivée en France et les accompagne dans leur installation et leur intégration à PSL.

PEPITE

L'ENSA Paris-Malaquais a adhéré au dispositif PEPITE (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) qui permet aux étudiants de créer une activité et d'accéder au statut national d'étudiant-entrepreneur.

Les associations étudiantes

BUREAU DES ÉTUDIANTS : BDE

Mission : faciliter la vie des étudiants et développer la vie extra-universitaire de l'école.

Actions menées : coopérative pour l'achat de matériel à prix cassés ; week-end d'intégration et parrainage de chaque nouvel entrant ; voyage au ski ; organisation de soirées dont certaines communes avec les Beaux-Arts ; paniers de légumes bio sur abonnement.

BUREAU DES ARTS : BDA

Mission : ouvrir des opportunités culturelles aux étudiants et faire de l'école un environnement toujours plus inspirant.

Actions menées : projections de films avec débats ; ateliers photo ; défis créatifs ; JAM avec les étudiants musiciens ; braderies et friperies avec les Beaux-Arts ; dessin et vente de tote bags.

BUREAU DES SPORTS : BDS

Mission : permettre aux étudiants de pratiquer une activité sportive régulière à des tarifs étudiants.

Actions menées : entraînements de basket, volley, badminton, foot et rugby ; 2 rendez-vous running hebdomadaires ; tournois de ping-pong sur la terrasse.

COLLECTIF DE SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EXILÉS PARIS-MALAQUAIS : CSEE-M

Mission : agir pour la reconnaissance du droit des exilés à l'accès aux études d'architecture et à la langue française.

Actions menées : mise en place d'un « Programme étudiants invités » par le biais duquel des étudiants exilés, ayant dû arrêter ou n'ayant pu commencer leurs études d'architecture dans leur pays d'origine, peuvent bénéficier d'un statut d'auditeur libre élargi, de cours de FLE (français langue étrangère) et d'un système de tutorat avec des enseignants et des étudiants volontaires. En 2020, parmi eux, 1 étudiant a été diplômé de l'école et 10 étaient en cours de cursus.

ASSOCIATION JUNIOR ARCHITECTES DE MALAQUAIS : AJAM

Mission : créer une passerelle pédagogique et économique entre le monde étudiant et le monde professionnel.

Actions menées : missions rémunérées à destination des étudiants de l'école sur des périodes allant de quelques jours à 6 mois (HMNOP). LAJAM a notamment développé des partenariats avec le Pavillon de l'Arsenal et plusieurs sociétés publiques locales d'aménagement.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE PARIS-MALAQUAIS : AAPM

Mission : entretenir des liens de solidarité, d'entraide et d'amitié entre les nouveaux diplômés et les anciens.

Actions menées : échanges visant à mettre en lumière les différents modes d'exercice du champ de l'architecture, contribuer au développement professionnel des adhérents et faciliter l'orientation professionnelle des architectes récemment diplômés.

CAFÉ HÉLOÏSE

Mission : animer, au cœur du site que partagent les deux écoles, un espace commun à l'ENSA Paris-Malaquais et aux Beaux-Arts et y proposer une restauration légère à prix doux, grâce à un collectif bénévole d'étudiants et membres du personnel des deux écoles.

Actions menées : beaucoup de sandwiches préparés, de soupes et riz cuisinés ; encore plus de cafés et de thés servis ; accueil de JAM sessions et d'expositions d'étudiants.

Les voyages pédagogiques

Dans le cadre des enseignements, des déplacements ou des voyages pédagogiques en France et à l'international sont organisés chaque année. Ils font partie intégrante du programme pédagogique des cours et studios de projet dans lesquels ils s'inscrivent.

À titre d'exemple, pour l'année universitaire 2019/2020 :

- 2 voyages pédagogiques en France :
 - un voyage itinérant en Ile-de-France dans le cadre du studio de projet P7/9 « Croisement, Cultures matérielles et diasporas » ;
 - un atelier d'une semaine en Auvergne dans le cadre du studio de P7/P9 « Place des jeunes dans la ville, projets pour Billom et Pérignat-ès-Allier ».
- 7 voyages pédagogiques à l'international :
 - Addis-Abeba (Éthiopie), dans le cadre du studio de projet P7/9 du même nom ;
 - Ahmedabad (Inde), dans le cadre du studio de projet P8 « Ressources des villes indiennes – Projeter l'habitat écologique en Inde » ;
 - Alger (Algérie), dans le cadre du développement D7 « La Casbah d'Alger - Retour vers le futur d'une typologie urbaine marginalisée » ;
 - Bruxelles (Belgique), dans le cadre du studio de projet P7/9 « Maison du Grand Paris Architecture - Ressources et Métabolisme Urbain » ;
 - New-York (États-Unis), dans le cadre du T9 du département PASS « Intense-cité : Situations plurielles - L'Utopie du Réel : Paris-New York » ;
 - Rotterdam (Pays-Bas), dans le cadre du studio de projet P7/9 « Villes en mutation – Changing Cities » ;
 - Tarente (Italie), dans le cadre du studio de projet P7/9 « Villard 21^e édition : Italie, villes anciennes et nouveaux territoires de projet ».

Gouvernance de l'école

Le conseil d'administration (CA)

Le CA est l'instance principale de l'école qui délibère sur les points essentiels de la vie de l'école, notamment la stratégie globale de l'établissement, le budget, les programmes d'enseignement, le règlement intérieur, le dossier d'accréditation, les conventions et partenariats.

Il s'appuie sur les travaux et avis du conseil pédagogique et scientifique.

Le CA compte 25 membres :

- 15 représentants élus, dont :
 - 7 pour le collège des enseignants-chercheurs
 - 4 pour le collège des étudiants
 - 4 pour le collège des personnels administratifs et techniques
- 10 personnalités extérieures

Le conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Le CPS est compétent pour débattre des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

Il peut être saisi pour avis par le CA sur toute question ressortissant de ses compétences.

Il est convoqué en formation restreinte (enseignants-chercheurs titulaires seulement) pour les questions individuelles relatives aux enseignants-chercheurs de l'école.

Le CPS compte 20 membres répartis en deux commissions :

- 10 membres de la commission des formations et de la vie étudiante (CFVE), dont :
 - 10 représentants élus : des enseignants-chercheurs (6), des étudiants (3) et des personnels administratifs et techniques (1)
- 10 membres de la commission de la recherche (CR), dont :
 - 7 représentants élus : des enseignants-chercheurs (6) et des doctorants (1)
 - 3 personnalités extérieures

Le directeur

Le directeur assure l'autorité exécutive au sein de l'école et met en œuvre les politiques définies par et avec le conseil d'administration et les instances de l'établissement. Il dispose des attributions habituelles d'un dirigeant d'établissement public.

Le comité technique (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CT est consulté sur les questions et projets concernant :

- l'organisation et le fonctionnement des services ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- les évolutions technologiques et les méthodes de travail, ainsi que leur incidence sur les personnels ;
- la formation et le développement des compétences et qualifications professionnelles ;
- l'insertion professionnelle ;
- l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations.

Le CHSCT est notamment consulté sur tout projet d'aménagement important modifiant les conditions de santé, de sécurité ou de travail des personnels de l'établissement. Il participe également à l'analyse et à la prévention des risques professionnels par le biais de visites régulières des sites et d'enquêtes menées en matière d'accident de travail, de service et de maladie professionnelle.

Le CT et le CHSCT sont composés de représentants des personnels (administratif, technique, scientifique et enseignants-chercheurs).



Les lieux de l'école

L'ENSA Paris-Malaquais est établie, depuis sa création, sur le site historique de l'enseignement de l'architecture qu'elle partage avec les Beaux-Arts de Paris (sur les quais de Seine, face au Musée du Louvre). Ses activités se déroulent ainsi dans des lieux chargés d'histoire.

LA COUR DU MÛRIER

Dans les années 1830, Félix Duban, l'architecte en charge de la construction de l'école des Beaux-Arts démolit le cloître du couvent des Petits-Augustins pour percer la cour d'honneur et reconstruit un cloître de style néoclassique. Un mûrier de Chine, déjà planté là, a transmis son nom à cette nouvelle cour ombragée. La galerie qui l'entoure abrite la reproduction des frises du Parthénon. C'est par cette cour qu'on accède aujourd'hui à la bibliothèque de l'ENSA Paris-Malaquais.

LE BÂTIMENT PERRET

Conçu par l'entreprise d'Auguste Perret juste après la 2^e guerre mondiale, ce bâtiment offrait trois étages d'ateliers pour répondre à de nouvelles méthodes d'enseignement. L'ENSA Paris-Malaquais occupe actuellement une grande partie du bâtiment avec des salles de cours, un espace de pause et de travail pour les étudiants, deux ateliers de fabrication et des bureaux administratifs.

LE BÂTIMENT LENOIR

À la fin des années 1990, ces locaux furent installés entre le Palais des études et l'Hôtel de Chimay pour répondre aux nouveaux besoins dus à la réorganisation des écoles d'architecture de la région parisienne alors en cours. Conçu par l'architecte Nicolas Michelin, le bâtiment abrite des salles de cours, les laboratoires et le service de la recherche, le studio de photo/vidéo et l'atelier et le service informatiques de l'école.

L'AMPHITHÉÂTRE 2 DES LOGES

Édifié entre 1820 et 1824 par François Debret dans un style classique italianisant, le bâtiment des Loges était dédié aux concours. Chaque étudiant s'isolait dans une loge, parfois jusqu'à trois jours, pour réaliser une esquisse ou une œuvre. Le bâtiment a été entièrement restructuré dans les années 1970 et son rez-de-chaussée est maintenant occupé par deux amphithéâtres dont l'amphithéâtre 2 des Loges dédié aux cours magistraux de l'ENSA Paris-Malaquais.

LE BÂTIMENT CALLOT

Le bâtiment situé au 1 rue Jacques Callot est dévolu, sur ses 6 niveaux, aux enseignements du projet, à partir de la troisième année de licence. Il fut construit en 1931 par l'architecte Roger-Henri Expert, aussi connu pour l'aménagement de paquebots. Peut-être en raison de cette influence, ce bâtiment est le premier à avoir affiché une telle modernité dans le centre de Paris.





Présentation détaillée des enseignements

L'organisation des études

Les études d'architecture sont organisées selon le schéma LMD : licence (3 ans), master (2 ans), doctorat (3 ans).

Elles sont semestrialisées :

- cycle licence : diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence, 6 semestres ;
- cycle master : diplôme d'État d'architecte (après soutenance du PFE) conférant le grade de master, 4 semestres.

À l'issue du master, deux possibilités s'offrent à l'étudiant :

- doctorat en architecture ou autres formations post-master ;
- HMONP (habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre) : enseignements approfondis et mise en situation professionnelle.

Les unités d'enseignement

Une unité d'enseignement (UE) est constituée d'au moins deux enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Le cycle licence regroupe 23 unités d'enseignement, le cycle master en regroupe 10 :

- cycle licence : 3 à 4 UE par semestre regroupent les enseignements de projet, d'histoire et culture de l'architecture, de construction, de sciences humaines, de représentation et des stages ;
- cycle master : les UE regroupent l'enseignement de projet, les séminaires de recherche, les cours optionnels et le stage, l'ensemble convergeant vers le projet de fin d'études (PFE).

Les modes pédagogiques

Les unités d'enseignement se déclinent selon cinq modes pédagogiques :

- studios de projet : l'étudiant élabore une démarche de conception de projet. Un suivi hebdomadaire et collectif de l'avancement de ses travaux, par un ou plusieurs enseignants architectes, permet à l'étudiant de présenter un projet à un jury en fin de semestre ;
- cours magistraux : cours théoriques s'adressant à l'ensemble de la promotion et validés par un contrôle continu et/ou un examen final ;
- travaux dirigés (TD) : exercices apportant des compléments aux cours, s'adressant à un groupe d'une vingtaine d'étudiants ;
- séminaires : présentation par un chercheur de ses travaux à un groupe d'une trentaine d'étudiants. Une séance de débat et de questionnement suit cette présentation ;
- stages : mise en situation professionnelle sur une durée de deux semaines à deux mois.

L'alternance pédagogique

L'emploi du temps de l'étudiant s'organise sur 34 semaines par an (hors stages), avec en alternance :

- deux périodes de 16 semaines composées d'enseignements hebdomadaires ;
- deux périodes d'une semaine d'enseignements "intensifs" (informatique et autres thèmes régulièrement renouvelés) qui sont l'occasion de rencontres entre les étudiants de tous les cycles, les enseignants et des invités extérieurs.
- des périodes de stage : l'étudiant effectue trois stages au cours des cycles licence et master, pendant le cycle licence un stage dit stage ouvrier (2 semaines) et un stage dit de première pratique (3 semaines) puis, avant la deuxième année du cycle master, un stage de fin d'études (2 mois).

Synopsis du cycle licence

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
Projet	Observer, décrire, concevoir, expérimenter	Matérialités et cultures constructives	Structuration	Habitation en projet	Architecture visions périphériques	Développement durable <i>Choix parmi 6 studios</i>
	Observer, représenter, concevoir	Matérialités et cultures constructives	Structures simples	Question d'habiter	Cultures du projet urbain et territorial	Architecture et écologie
	Eléments de mathématiques et physique pour l'architecture	Travaux dirigés	Travaux dirigés	Travaux dirigés	Travaux dirigés	Travaux dirigés
Histoire et culture de l'architecture	Introduction à l'histoire et à la théorie de l'architecture	Histoire de l'architecture de Rome aux cathédrales gothiques	Habiter la métropole – habiter l'inhabitable ?	L'architecture en Europe 1500-1900	Modernismes / modernisations de l'architecture et de la ville, 1889 au présent	Recherche Objets de la recherche
		Éléments	Théorie et dispositif de l'architecture domestique XVII ^e et XVIII ^e siècles	Connaître et projeter l'urbain	Histoire de l'art au XX ^e siècle	Outils de la recherche
	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Bilan de licence
Construction		Géométrie constructive	Histoire de la construction	Ambiances	Vie professionnelle Le droit dans la cité	Les architectes, dynamique d'un groupe professionnel
		Statique	Structures et matériaux	Géométrie paramétrique	Structures complexes	Pratique et innovation constructives
Formation complémentaire	Dessin sensible	Dessin sensible	Études de cas	Sociologie de l'habiter	Machine à voir	Stage licence à effectuer entre S3 et S6
	Dessin technique	Dessin technique	Développement	Développement	Développement	
	Géométrie de l'espace	Stage ouvrier à effectuer entre S1 et S2	Numérique	Intercycle	Numérique	Intercycle

Formes d'enseignement :

- Studio de projet
- Cours
- Travaux dirigés
- Développement
- Stage
- Intensif



Licence 1

SEMESTRE 1. 30 ECTS. 378,5 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Observer, décrire, concevoir, expérimenter ». P1. 16 ECTS. 214h

- Studio de projet : cet enseignement se compose de deux grands moments, le premier permet à l'étudiant de prendre le temps de parcourir la ville et de se découvrir en elle. Il apprend à questionner l'architecture, explore les champs disciplinaires qui la sous-tendent avec les outils de la représentation. Le second moment est un temps d'expérimentation et de mise en place du processus de conception architecturale. Cet exercice associe démarche intellectuelle et savoir-faire concret.
- Cours magistral : « Observer, représenter, concevoir »
- Travaux dirigés : une mise à niveau « Eléments de mathématiques et physique pour l'architecture » prépare aux enseignements techniques des semestres qui vont suivre.

UE Histoire et culture de l'architecture / Langues. H1. 6 ECTS. 72h

- « Introduction à l'histoire et à la théorie de l'architecture » : avec une alternance de cours magistraux et de travaux dirigés, l'étudiant acquiert les premiers repères d'une culture historique et théorique de manière chronologique et thématique.
- Les cours de langue abordent des points de grammaire anglaise en se basant sur des textes portant sur l'architecture.

UE Dessin / Géométrie de l'espace. D1. 8 ECTS. 92,5h

Basés essentiellement sur des travaux dirigés, ces enseignements sont ponctués de quelques cours magistraux.

- Deux enseignements de dessin, l'un dit « sensible » et l'autre dit « technique », apportent les fondements théoriques et pratiques du dessin dans toute sa diversité, du croquis sensible au tracé technique. L'évolution des théories de l'architecture et des moyens de reproduction et de production des dessins est aussi abordée.
- La « géométrie de l'espace », par la manipulation d'outils fondamentaux, permet à l'étudiant d'acquérir une aisance dans la représentation du projet architectural ainsi qu'une meilleure aptitude à analyser l'espace - transposer le plan dans l'espace et l'espace en plan.

SEMESTRE 2. 30 ECTS. 351 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Matérialités et cultures constructives ». P2. 12 ECTS. 148h

- Studio de projet : dans l'optique d'une première année qui sensibilise l'étudiant à la complexité de la pensée architecturale et urbaine, cet enseignement complète le P1 en apportant une pensée et une expérimentation constructives.
- Cours magistral : « Matérialités et cultures constructives ».
- Des travaux dirigés permettent à l'étudiant de faire le lien entre les cours théoriques et l'apprentissage par le projet.

UE Histoire et culture de l'architecture / Langues. H2. 6 ECTS. 76h

- Le cours magistral « Histoire de l'architecture : de Rome aux cathédrales gothiques », aborde l'histoire de l'architecture d'un point de vue chronologique. Placé à la suite du H1, ce cours est le premier d'une série qui se déroule sur trois semestres et qui permet à l'étudiant d'appréhender plus en détail l'évolution de l'architecture dans sa continuité – ou ses ruptures – historiques.
- Le cours magistral « Eléments » porte sur les rôles et les enjeux des dispositifs architecturaux.
- Les cours de langue abordent des points de grammaire anglaise en partant de textes étayant ces cours magistraux.

UE Construction : Géométrie et Statique. C2. 5 ECTS. 70h

Cette UE se compose de deux enseignements comprenant chacun un cours magistral et des travaux dirigés :

- La « Géométrie constructive » est l'étude des formes dans leur double capacité de structurer les efforts et la géométrie, en agissant sur celle-ci tant à l'échelle de la perception de l'espace qu'à celle de la construction. L'objectif à atteindre est la capacité de développer une pensée sur les formes et d'organiser une démarche de projet morphologique par le dessin et la manipulation de maquettes, réelles ou numériques ; pour ce faire, l'attention est portée sur des systèmes morphologiques simples.
- La « Statique » définit et révèle le monde des forces. Les questions structurelles et constructives sont à la base de l'architecture. Elles dérivent des limites posées par l'ordre régissant la matière et poussent vers la compréhension et parfois la maîtrise de ces limites en se faisant ainsi source de créativité et d'innovation.

UE Dessin / Stage ouvrier. D2. 7 ECTS. 57h (sans le stage)

- Dans la continuité du premier semestre, deux enseignements de dessin donnent les fondements théoriques et pratiques du dessin, du croquis sensible au tracé technique.
- Le premier stage du cursus de licence, dit « stage ouvrier » doit avoir une durée minimale de 70 heures, soit deux semaines à temps complet. Il doit être effectué dans une entreprise exécutant des missions pour un maître d'œuvre. Il doit se dérouler avant la rentrée de licence 2.

SEMESTRE 3. 30 ECTS. 388 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Structuration ». P3. 12 ECTS. 148h

- Studio de projet : l'étudiant réalise son premier projet dans le cadre du studio. Pour ce projet de dimension modeste, il appréhende les systèmes de structures, d'assemblages, d'enveloppes et de fermetures.
- Cours magistral : il aborde la question de la fonction structurelle de l'architecture. L'étude morphologique des structures simples et de leur emploi comme éléments de l'architecture est abordée en s'appuyant sur des connaissances de statique et de géométrie. Le cours sensibilise au problème des choix constructifs (structures et matériaux) en cohérence avec les objectifs généraux du projet.
- Les travaux dirigés seront basés sur la réalisation de maquettes permettant l'expérimentation des théories abordées en cours.

UE Histoire et culture de l'architecture / Langues. H3. 6 ECTS. 76h

- Le premier cours magistral « Habiter la métropole – habiter l'inhabitable ? Introduction à la sensibilité moderne », met l'accent sur la différence entre l'espace urbain classique et la métropole industrielle à partir de la philosophie de la ville.
- Le second cours magistral est thématique : « Théorie et dispositif de l'architecture domestique XVII et XVIII^e siècle ». Cet enseignement sensibilise les étudiants au studio de projet du semestre suivant (P4).
- Les cours de langue abordent des points de grammaire anglaise en partant de textes étayant ces cours magistraux. La visée générale de l'enseignement de l'anglais en 2^e année est de développer la conscience linguistique, les stratégies d'apprentissage, les compétences communicatives et la pensée critique.

UE Construction : Histoire de la construction et Structures et matériaux. C3. 5 ECTS. 70h

- Le cours magistral « Histoire de la construction » donne à l'étudiant une culture constructive en situant la production architecturale et l'inventivité technique dans leur cadre historique. L'étudiant est ainsi sensibilisé au thème du studio de projet du même semestre (P3).
- L'enseignement « Structures et matériaux » est composé d'un cours magistral et de travaux dirigés. Il porte sur les principaux matériaux de construction (acier, béton, bois), sur les structures qu'ils permettent d'envisager, et sur le détail de la construction, gouverné par les systèmes d'interface entre différents éléments, matériaux, parties de la construction et par la volonté constructive architecturale.

UE Développements / Intensifs / Études de cas. D3. 7 ECTS. 94h

Ces enseignements se déroulent en petits groupes variant entre 20 et 25 étudiants.

- Les développements, choisis parmi plusieurs options qui enrichissent et approfondissent les connaissances acquises dans les autres UE : construction, informatique, représentation, programmation architecturale, urbanisme, arts plastiques. Au premier semestre, ces options sont ouvertes aux étudiants de L2 et L3. Certaines sont dispensées en anglais. Il est aussi possible de valider certains enseignements auprès d'universités françaises ou européennes et auprès du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).
- L'intensif « Techniques numériques » introduit l'étudiant aux méthodes du design associatif et paramétrique appliqué à l'architecture ainsi qu'aux outils numériques de la CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur).
- Les études de cas consistent à confronter par une enquête de terrain le projet architectural d'un ensemble d'habitat au vécu des habitants. Les enseignants impliqués assurent chacun, au semestre suivant, une séance du cours magistral « Question d'habiter » du P4.

SEMESTRE 4. 30 ECTS. 388 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Habitation en projet ». P4. 12 ECTS. 148h

- Studio de projet : l'architecture domestique est abordée à travers des projets qui expriment désormais les notions de distribution, de partition et de groupement. Ces thèmes sont enrichis par les apports de la psychosociologie.
- Cours magistral « Question d'habiter ».
- Les travaux dirigés permettent l'étude et la réalisation en maquette, d'habitations considérées comme remarquables dans l'histoire de l'architecture.

UE Histoire et culture de l'architecture / Langues. H4. 6 ECTS. 76h

- Le cours magistral « L'architecture en Europe – 1500-1900 » est le deuxième des trois cours magistraux abordant l'histoire de l'architecture de manière chronologique.
- Le cours magistral « Connaître et projeter l'urbain » a pour enjeu de donner les premières bases d'une culture théorique et critique dans le domaine de l'urbanisme et de la ville, préparant ainsi le thème du studio de projet du semestre suivant (P5).
- Les cours de langue analysent des textes en anglais qui étaient les cours magistraux de cette UE.

UE Construction : Ambiances et Géométrie paramétrique. C4. 5 ECTS. 70h

Cette UE se compose de deux enseignements comprenant chacun un cours magistral et des travaux dirigés :

- L'enseignement « Ambiances » sensibilise les étudiants au rapport entre le projet architectural et les perceptions physiques (température, humidité, mouvement de l'air, lumière, sons et bruits) qu'il génère sur les habitants ou les usagers. Leur optimisation est dite maîtrise des ambiances.

- L'enseignement « Géométrie paramétrique » constitue le troisième module de géométrie du cycle de licence après ceux de géométrie de l'espace et de géométrie constructive.

UE Développements / Intensifs / Sociologie de l'habiter. D4. 7 ECTS. 94h

Ces enseignements se déroulent en petits groupes variant entre 20 et 25 étudiants.

- Les développements : selon des modalités identiques à celles indiquées en D3, ils permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours en fonction de sa formation antérieure et de ses choix dans l'école. Au premier semestre, ces options sont ouvertes aux étudiants de L2 et L3. Certaines sont dispensées en anglais. Il est aussi possible de valider certains enseignements auprès d'universités françaises ou européennes et du CNAM.
- Les intensifs intercycles permettent à l'étudiant de suivre des enseignements au choix parmi un ensemble d'options qui expérimentent de nouvelles manipulations et découvrir des champs nouveaux qui ne sont pas toujours introduits dans le cursus obligatoire.
- La sociologie de l'habiter vise à initier aux différentes démarches, théories et analyses des modalités de l'habiter en relation avec l'enseignement de studio de projet P4.

Licence 3

SEMESTRE 5. 29 ECTS. 374 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Architecture : visions périphériques, architectures métropolitaines ». P5. 12 ECTS. 148h

- Studio de projet : une nouvelle dimension du projet est étudiée : celle de la ville. Plusieurs visions de la ville et plusieurs méthodes d'analyses sont mises en œuvre et se confrontent sur un même site. C'est le premier projet urbain.
- Cours magistral « Cultures du projet urbain et territorial ». L'étudiant sera sensibilisé aux différentes cultures du projet urbain depuis des exemples contemporains stimulants, restitués dans leur contexte, mais aussi dans la généalogie des mouvements historiques auxquels ils se rattachent ou s'opposent.
- Des travaux dirigés accompagnent le studio de projet et reviennent sur des notions abordées en cours.

UE Histoire et culture de l'architecture : Le XX^e siècle / Langues. H5. 6 ECTS. 76h

- Le cours magistral « Modernismes / Modernisations de l'architecture et de la ville, 1889 au présent » est le dernier des trois cours magistraux abordant l'histoire de l'architecture de manière chronologique. Il se consacre au XX^e siècle.
- Le cours magistral « Histoire de l'art au XX^e siècle » révèle l'inventivité des courants architecturaux et artistiques, modernes et contemporains dans leur imbrication et leur cohérence. Ce cours vient en complément de l'autre cours magistral de l'UE, en parcourant la même période mais avec un regard artistique.

- Les cours de langue analysent des textes en anglais qui étayent les cours magistraux de cette UE.

UE Vie professionnelle / Construction. V5. 4 ECTS. 56h

- Le cours « Le droit dans la cité » est une initiation au droit spécifiquement adressée à l'étudiant en architecture. La finalité du cours est de faire prendre conscience à l'étudiant de la place incontournable du droit dans la vie quotidienne du citoyen.
- « Structures complexes » : cet enseignement est composé d'un cours magistral et de travaux dirigés.

UE Développements/ Intensifs / Art. V5. 7 ECTS. 94h

Ces enseignements se déroulent en petits groupes variant entre 20 et 25 étudiants.

- Les développements : selon des modalités identiques à celles indiquées en D3, ils permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours en fonction de sa formation antérieure et de ses choix dans l'école. Certains sont dispensés en anglais. Il est aussi possible de valider certains enseignements auprès d'universités françaises ou européennes et du CNAM.
- L'intensif numérique présente à l'étudiant les bases théoriques de la fabrication numérique en tant qu'outil de conception. Il fournira une expérience pratique de l'usage des matériaux et des méthodes de fabrication pour développer et comprendre leur impact sur la conception. Le but étant de corréler l'approche technique avec le contexte de conception de son application.
- Atelier artistique « Machine à voir » : cinq artistes proposent, pendant un semestre, de réfléchir, d'élaborer des processus et des travaux plastiques sur la vision, sur quelque chose à faire voir, à faire comprendre, comment et pourquoi.

SEMESTRE 6. 31 ECTS. 320,5 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Développement Durable - Écologie ». P6. 12 ECTS. 148h

- Studio de projet : l'étude du projet est consacrée au développement durable selon quatre approches différentes : environnementale, sociale, économique et culturelle. Pour la première fois, l'étudiant peut choisir son studio de projet parmi 6 propositions, préfigurant ainsi la liberté de parcours dont il disposera en master.
- Le cours magistral « Architecture et écologie » vise à délivrer à l'étudiant des éléments de compréhension générale sur les enjeux écologiques qui modifient actuellement les modes de conception architecturale et urbaine.
- Des travaux dirigés accompagnent le studio de projet et reviennent sur des notions abordées en cours.

UE Questions de la recherche. R6. 9 ECTS. 91,5h

- Cet enseignement est une initiation aux méthodes de la recherche pour produire un article de type scientifique, rendant compte d'un travail de recherche. Il se compose de deux parties, la première, « Outils de la recherche », est axée sur les méthodes de recherche, et la seconde, « Objets de la recherche », porte sur les divers thématiques abordées pour de la rédaction des articles.
- Le bilan de licence conduit l'étudiant à réaliser une plaquette raisonnée, sur un format normalisé, dans laquelle figure une synthèse des intérêts et acquis pendant le cycle licence (enseignements, conférences, voyages, lectures, etc.). L'étudiant présente ce travail devant un jury.
- Les cours de langue abordent des points de grammaire anglaise en se basant sur des textes étudiés dans le cours « Objets de la recherche ».

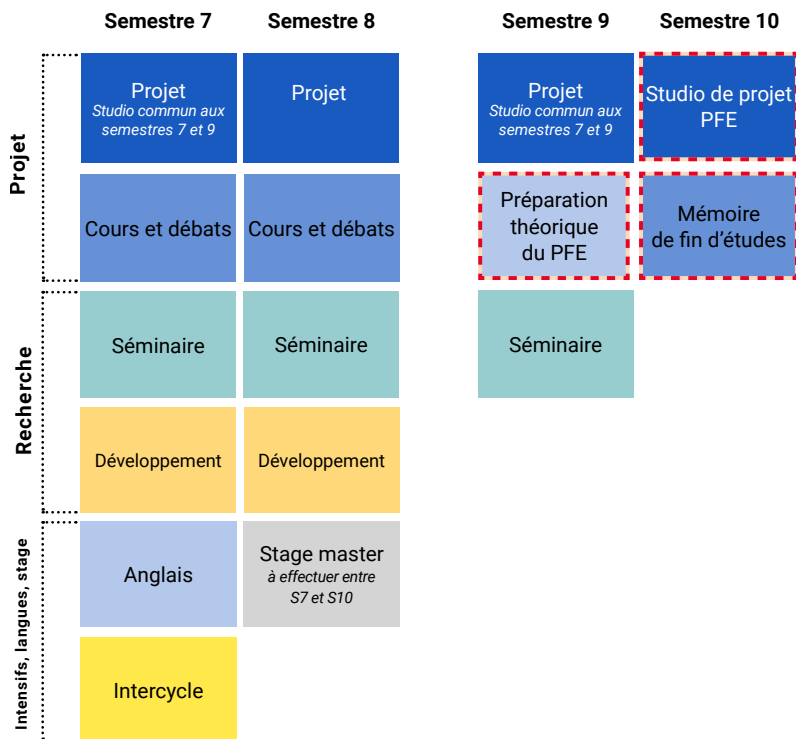
UE Vie professionnelle / Construction. V6. 4 ECTS. 56h

- Le cours magistral « Les architectes, dynamique d'un groupe professionnel » présente le métier d'architecte et explique ses évolutions actuelles. Il a pour but d'inciter l'étudiant à mûrir une conception personnelle du métier.
- L'enseignement « Pratique et innovation constructive » est composé d'un cours magistral et de travaux dirigés.

UE Intensifs / Stage licence. D6. 6 ECTS. 25h (hors stage)

- Les intensifs intercycles permettent à l'étudiant de suivre des enseignements de son choix pour expérimenter de nouvelles manipulations et découvrir des champs nouveaux qui ne sont pas toujours introduits dans le cursus obligatoire.
- Le stage licence initie, par la pratique, une prise de connaissance des métiers. Il est destiné principalement à faire découvrir l'organisation des entreprises d'architecture.

Le master, 2^e cycle



Formes d'enseignement :

	Studio de projet		Séminaire
	Cours		Stage
	Travaux dirigés		Intensif
	Parcours PFE		Développement

Organisation des enseignements de master

Les enseignements en cycle master sont répartis en 4 grands types d'enseignements :

- Le projet
- Le séminaire de recherche
- Le stage de formation pratique
- La séquence PFE

LE PROJET

L'enseignement du projet en master s'articule autour de cinq points :

- approche d'une problématique spécifique choisie par l'étudiant ;
- mise en commun d'approches multiples pour une résolution de problèmes complexes ;
- exploration de situations spécifiques contemporaines (grands ensembles, habitats spécifiques, nouveaux territoires, etc.) ;
- autonomie méthodologique ;
- association avec les enseignements théoriques (séminaires de recherche et enseignements thématiques) des différents champs disciplinaires de l'école.

LE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

D'une durée minimum de 2 mois à temps plein, il est à réaliser en dehors des périodes d'enseignement.

Lors de son master, l'étudiant devra également suivre un cours de langue sur un semestre et un intensif intercycle.

LE SÉMINAIRE DE RECHERCHE

LA SÉQUENCE PFE

En master, l'étudiant a une grande liberté pour explorer l'offre pédagogique multiple et constituer son propre parcours. Seuls deux enchaînements sont obligatoires : les séminaires de recherche (UE R7, R8 et R9) et la séquence PFE (UE T9, P10 et R10). Il n'est pas possible de changer de séminaire ou de PFE entre deux semestres.

Ces enseignements sont proposés par les six départements de l'école (voir en [page 7](#)).

Pour le séminaire de recherche : dès le premier semestre de master, les étudiants choisissent de s'inscrire dans l'un des six séminaires proposés par les départements. Le travail aboutit à la production d'un mémoire de recherche avec soutenance devant un jury. En semestres 7 et 8, l'étudiant doit également choisir un développement parmi les options proposées.

Le projet de fin d'études (PFE) est préparé par l'étudiant au cours des trois UE semestrielles de projet (P7, P8, P9). Il fait ensuite l'objet d'une soutenance devant un jury pour l'obtention du diplôme d'État d'architecte.

Master 1

SEMESTRE 7. 30 ECTS. 349 HEURES ENCADRÉES

UE Projet. P7. 16 ECTS. 193h

Cette UE est composée d'un studio de projet, des jurys liés à ce studio et d'un cours magistral.

- L'UE P7 constitue l'entrée en master pour l'enseignement du projet et, de ce fait, inaugure la diversité des approches qui caractérise ce cycle. Dans ce même esprit de diversité, les studios de projets sont ouverts indifféremment aux étudiants de master 1 et de master 2.
- Cette UE est complétée par un cours magistral qui, par l'intermédiaire d'exposés, de lectures et d'analyses de textes de diverses périodes, vise à permettre à l'étudiant de mieux comprendre l'histoire de l'architecture.

UE Recherche. R7. 10 ECTS. 112h

Cette UE est composée d'un séminaire de recherche et d'un développement (au choix).

- Dans la continuité du R6 qui l'initiait à la recherche, l'étudiant commence un cursus de trois semestres dans l'un des six séminaires de recherche proposés et conduits par chacun des départements de l'école. L'initiation à la recherche scientifique permet à l'étudiant d'acquérir des méthodologies propres aux travaux de recherche.
- En parallèle, l'étudiant choisit un enseignement complémentaire parmi les développements proposés.

UE Langues / Intensif. W7. 4 ECTS. 44h

Cette UE est composée d'un enseignement de langues et d'un intensif intercycles.

SEMESTRE 8. 34 ECTS. 305 HEURES ENCADRÉES

UE Projet. P8. 16 ECTS. 193h

Tout comme l'UE P7 du semestre précédent, l'UE P8 est composée d'un cours magistral et de plusieurs studios de projet au choix.

UE Recherche. R8. 10 ECTS. 112h

Cette UE est composée d'un séminaire de recherche et d'un développement (au choix).

- L'étudiant continue la préparation de son mémoire dans le cadre de l'un des six séminaires de recherche.
- En parallèle, l'étudiant choisit un enseignement complémentaire parmi les développements proposés.

UE Stage master. W9. 8 ECTS

Cette UE couvre 240 heures (au minimum) de stage. Les savoirs pratiques et théoriques

acquis par l'étudiant ainsi que leurs modes de transmission sont confrontés avec le monde du travail. L'étudiant analyse les apports de sa formation dans le cadre d'une pratique professionnelle.

Master 2

SEMESTRE 9. 26 ECTS. 329 HEURES ENCADRÉES

UE Projet. P9. 12 ECTS. 151h

Cette UE est composée d'un studio de projet au choix parmi tous les studios de semestres impairs ouverts aux masters 1 et 2, et des jurys liés à ce studio.

UE Recherche. R9. 6 ECTS. 70h

Cette UE est composée d'un séminaire de recherche et de la soutenance du mémoire de recherche.

Le mémoire est un travail personnel d'études et / ou de recherche qui permet à l'étudiant de traiter d'une problématique propre à un séminaire ou à un travail en lien avec le projet.

UE Préparation du PFE. T9. 8 ECTS. 108h

Cette UE est composée d'un enseignement hebdomadaire et se termine par une semaine d'intensif.

L'objectif principal est pour l'étudiant de préparer l'épreuve du projet de fin d'études (PFE). Il choisit pour cela un sujet parmi les problématiques développées dans les six départements de l'école.

SEMESTRE 10. 30 ECTS. 217 HEURES ENCADRÉES

UE Projet PFE. P10. 30 ECTS. 217h

Cette UE est composée d'un studio de projet, du rapport de présentation et de la soutenance du PFE.

- Dans le P10, l'étudiant poursuit son travail commencé au semestre précédent en T9. Au travers du projet et de sa soutenance finale, l'étudiant montre qu'il maîtrise les outils de conception et de réalisation, les méthodes d'analyse et la culture du projet architectural et urbain.
- Le R10 a pour objet la construction théorique liée au projet de fin d'études et la production d'un mémoire de fin d'études qui soutient la démarche de ce projet.

Le doctorat spécialité architecture, 3^e cycle



La formation doctorale mène en trois ans au doctorat spécialité architecture.

Les doctorants sont accueillis au sein des laboratoires de recherche de l'école (voir [page 17](#)), en fonction de leur sujet de thèse.

Les laboratoires sont rattachés à deux écoles doctorales :

- laboratoires ACS et LIAT : école doctorale Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales (ED540) de l'École normale supérieure – PSL ;
- laboratoire GSA : école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Energétique (ISMME, ED 621) de MINES ParisTech – PSL.

L'inscription en doctorat

Le sujet de thèse doit s'inscrire dans les axes de recherche des laboratoires de l'école : ACS et le LIAT pour les thèses dont les problématiques ont trait aux sciences humaines et sociales, GSA pour celles ayant trait aux sciences et techniques.

Pour s'inscrire en thèse, les candidats doivent obtenir au préalable l'accord d'une des directrices ou d'un des directeurs de thèse enseignants-chercheurs HDR (habilités à diriger des recherches) de l'ENSA Paris-Malaquais.

Les candidats doivent constituer un dossier qui est ensuite examiné selon les procédures et le calendrier propres à chaque école doctorale.

Parallèlement aux enseignements obligatoires ou optionnels dispensés par les écoles doctorales, les doctorants sont impliqués, dès leur première année de thèse, dans la vie, les activités et les productions de leur unité de recherche d'accueil.

Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

Afin de créer sa propre agence et de s'inscrire au tableau régional de l'ordre des architectes, il est nécessaire, pour porter le titre d'architecte, de suivre un cycle de formation supplémentaire qui conduit à la délivrance d'une HMONP. La formation HMONP n'est pas une 6^e année et peut s'entreprendre à différents moments du parcours professionnel. Ainsi la demande d'admission peut être effectuée soit immédiatement après l'obtention du diplôme de master (DEA), soit après une période d'activité professionnelle plus ou moins longue. Une expérience professionnelle solide permet au candidat de bénéficier de la validation des acquis de l'expérience et du parcours antérieur et ainsi d'être dispensé généralement de la mise en situation professionnelle et, selon le cas, d'une partie des enseignements théoriques.

Les objectifs de la formation

Il s'agit donc, pour l'architecte diplômé d'État (ADE) d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans trois domaines spécifiques : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, l'économie du projet, ainsi que les réglementations, les normes constructives et les usages.

Ces connaissances et compétences sont acquises à la fois par des enseignements dispensés au sein de l'école et par une mise en situation professionnelle (MSP).

L'habilitation est délivrée après que l'ADE a remis un mémoire professionnel et l'a soutenu devant un jury extérieur à l'école.

L'HMONP à L'ENSA Paris-Malaquais

L'enseignement se déroule en 150 heures réparties en deux périodes intensives : au début de l'année universitaire de formation (septembre/octobre) et à la fin (mai/juin).

Ces deux périodes encadrent une mise en situation professionnelle (MSP) qui peut s'effectuer en France ou à l'étranger. La MSP, équivalent à six mois à temps plein, doit se faire au sein d'une structure du secteur de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine, structure où la maîtrise d'œuvre est l'activité principale.





